

IV. Dans l'Assemblée generale des Cantons Suisses, qui se tient actuellement à Basle, on a fort agité le préjudice que le Corps Helvetique recevroit, s'il se soumettoit au payement des nouveaux impôts que l'Empereur a mis sur les sels de Baviere & du Tirol; ils ont même fait à ce sujet une Deputation au Comte de Trautmansdorf Ambassadeur de l'Empereur, qui en reponse, leur a envoyé un détail de ce qui s'est passé en Hongrie dans l'action de Tirnav, & se plaint en même tems de ce que plusieurs Maquignons François avoient acheté en Suisse grand nombre de Chevaux; mais les Suisses ont répondu que ce commerce étoit libre à toutes les Nations, & qu'ils n'empêchoient pas aux Imperiaux non plus qu'aux François de venir dans leurs foires & marchez y acheter ce qu'on y expose en vente, en payant les droits ordinaires.

V. On a rendu publique une lettre que le Marquis de Puisieux Ambassadeur de France, écrivit au Corps Helvetique le 12. janvier 1705. étant encore à Versailles où l'on prétend qu'il y a beaucoup de vaine gloire repandue; à la verité cette lettre est peu interessante pour les affaires publiques; mais ce Ministre n'a pas été fâché de trouver cette occasion pour renouveler aux Suisses ses marques d'estime & de consideration, en voici la Copie.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

JE me fais un plaisir de vous informer moi-même, que je viens d'être reçu Chevalier des Ordres du Roi mon Maître.

*Lettre du
Marquis de
Puisieux.*

Je